

Les maires du canton à la réception des masques



Les maires du canton à la réception des masques

Le canton de Baïse-Armagnac regroupe quinze communes : Ayguetinte, Beaucaire, Béraut, Blaziert, Castelnaud-sur-l'Auvignon, Castéra-Verduzan, Caussens, Condom, Lagardère, Larroque-Saint-Sernin, Maignaut-Tauzia, Roquepine, Saint-Orens-Pouy-Petit, Saint-Puy, Valence-sur-Baïse.

Philippe Martin, le président du conseil départemental, accompagné de Gisèle Blémouret, conseillère départementale du canton, a choisi la commune de Saint-Puy pour procéder à la distribution des masques destinés aux habitants de ce canton du Condomois.



Les maires concernés sont tous venus, sous la halle de Sant-Puy, récupérer des sacs au logo du conseil général et les cartons agrémentés d'un sticker "La Région et le conseil départemental prennent soin de vous."

L'achat de ces masques "grand public" est pris en charge à 70 % par le Département et 30 % par la Région.

Cette opération consistant à doter **chaque Gersois de deux masques avant le 9 juin** a commencé dès leur réception au Conseil départemental. Elle se poursuit donc pendant tout le week-end de l'Ascension. Après l'Isle-Jourdain où Christine Ducarrouge et Francis Larroque, conseillers départementaux, en compagnie de Francis Idrac, maire de la commune, ont réceptionné, jeudi 21 mai, les cartons destinés à leur secteur et avant Fleurance, ce samedi 23 mai, la livraison pour le canton de Baïse-Armagnac a donc été effectuée à Saint-Puy, ce vendredi 22 mai.

Il ne reste plus qu'à chacun des maires à déterminer comment il va procéder pour doter ces concitoyens de ce premier masque : livraison à domicile ou distribution centralisée au niveau de la mairie.

Le deuxième masque promis par le Conseil Général devrait parvenir dans la première semaine de juin. Le mode d'acheminement en sera le même : canton par canton, puis commune par commune.



Philippe Martin présente le sachet contenant le masque que chaque habitant va recevoir sous peu.

Photos Marc Le Saux